

EPNAK·SSIAD SAINTE CLOTILDE COULANGES-SUR-YONNE

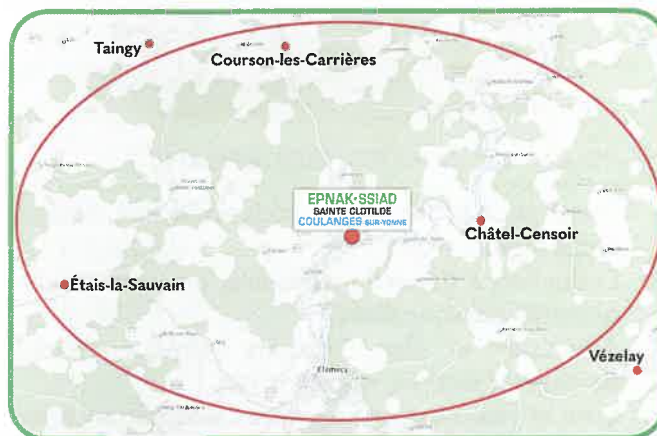
Présentation de l'EPNAK BFC

L'EPNAK, acteur historique du secteur médico-social, propose une offre diversifiée et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap ou non. Dans une dynamique de territorialisation : l'EPNAK Bourgogne-Franche-Comté, est implanté principalement dans l'Yonne, et désormais en Côte-d'Or et dans la Nièvre.

L'EPNAK BFC accompagne enfants et adultes selon leurs troubles ou handicaps. Il étend également son action au secteur des personnes âgées, en cohérence avec sa volonté d'offrir un parcours inclusif et respectueux du libre choix de chacun.

Son organisation repose sur 5 pôles, dont un dédié aux personnes âgées. Nouvellement implanté à Coulanges-sur-Yonne, l'EPNAK BFC mobilise des ressources spécialisées pour répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées, dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale.

Notre périmètre d'intervention :



Résidence Sainte Clotilde
1, rue Millet Hugot 89480 Coulanges/Yonne

Nous contactez :



Infirmière coordinatrice :
Brigitte Simon
06 74 72 14 24
brigitte.simon@epnak.org



Secrétariat :
Juvelina Tournier
06 74 70 39 10
juvelina.tournier@epnak.org



Pour nous retrouver
sur internet,
scannez ce QR code !

EPNAK

**PÔLE BIEN VIEILLIR
ET CITOYENNETÉ**
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

EPNAK·SSIAD SAINTE CLOTILDE COULANGES-SUR-YONNE

**Le service de soins infirmiers
à domicile vous accompagne
pour préserver votre
autonomie en toute sécurité.**

EPNAK

Notre mission ?

- Le SSIAD accompagne à domicile les personnes âgées, en situation de handicap ou malades chroniques.
- Objectif : prévenir la perte d'autonomie, éviter et réduire les hospitalisations, sécuriser le retour à domicile, soutenir les aidants.
- Interventions coordonnées par une infirmière, réalisées par des aides-soignants avec l'intervention d'infirmiers libéraux.

Pour qui ?

- Personnes âgées de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie.
- Adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.
- Retour à domicile après hospitalisation, besoins de soins d'hygiène et de confort, prévention et surveillance.

Nos interventions ?

- Soins d'hygiène et de confort
- Soins infirmiers
- Prévention et éducation
- Coordination
- Soutien aux aidants
- Conseils
- Lien avec médecins traitants, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, pharmaciens, HAD, services d'aide à domicile.



Parcours d'accompagnement :

1. Prescription et demande : médecin traitant, hôpital, entourage.
2. Évaluation à domicile : besoins, environnement, objectifs personnalisés.
3. Admission et plan de soins : fréquence des passages, horaires, coordination.
4. Suivi et réévaluation régulière : adaptation selon l'évolution.
5. Coordination du réseau : transmissions sécurisées avec les professionnels.



Une équipe à vos côtés :

Une équipe pluridisciplinaire dédiée, composée de :

- Infirmière coordinatrice
- Aides-soignantes
- Secrétaire
- Directeur
- Partenaires : médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pharmaciens, HAD, services sociaux, Infirmiers libéraux.

Engagements qualité et droits :

- Respect de la dignité, du consentement et de la confidentialité.
- Projet personnalisé, bientraitance, sécurité des soins.
- Charte de la personne accompagnée, personne de confiance, accès à vos informations.

Pour vous et vos proches :

- Des soins réguliers à domicile, adaptés à vos habitudes de vie.
- Une équipe à l'écoute, en lien avec votre médecin.
- Conseils pratiques pour prévenir les complications et faciliter le quotidien.
- Soutien et orientation pour vos démarches (APA, MDPH, aide à domicile).

Comment demander le SSIAD ?

- Parlez-en à votre médecin traitant.
- Contactez-nous : **Brigitte Simon, IDEC**
brigitte.simon@epnak.org
- Dossier à fournir : ordonnance, carte Vitale, document d'identité, coordonnées du médecin, personne de confiance.

